

Professeur(e) régulier(ère) en art-thérapie, expertise en santé mentale (psychiatrie) ou en dépendance

Animation et accompagnement de petits groupes, Création artistique, Éducation, Enseignement en adaptation scolaire et sociale, Psychologie, Psychosociologie des relations humaines, Santé mentale, Travail social



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

L'École d'art-thérapie et son équipe professorale aux horizons divers agissent dans le but de poursuivre le développement d'une offre de programmes pertinente et actuelle tout en accentuant la recherche dans des domaines diversifiés. Elles ont à cœur de faire rayonner l'art-thérapie et de renforcer l'identité professionnelle des art-thérapeutes en formation et en pratique.

Seule université en Amérique du Nord à offrir des formations de 2e cycle en art-thérapie en français, l'UQAT offre au campus de Montréal un lieu propice à l'apprentissage expérientiel, grâce entre autres à ses locaux aménagés spécialement pour l'enseignement de l'art-thérapie. De plus, la proximité, le soutien personnalisé et la disponibilité des professeures permettent un enseignement de qualité dans une ambiance humaine et agréable.

Votre rôle

La personne retenue devra posséder une expertise dans le domaine de l'art-thérapie en contexte psychiatrique ou de dépendance.

Elle devra assurer la préparation et l'offre de cours au microprogramme de 2e cycle et à la maîtrise en art-thérapie, assumer des tâches administratives telle la direction des programmes, encadrer des étudiantes et des étudiants dans la rédaction de leur essai final, contribuer à la consolidation, à la promotion et au développement des programmes de formation ainsi que réaliser des activités reliées aux autres volets de la tâche de professeure, professeur, soit la recherche et les services à la collectivité.

Exigences

- Détenir un doctorat ou posséder une scolarité de doctorat en psychologie, en sciences de l'éducation, dans le domaine de la relation d'aide ou des arts visuels ET posséder une formation reconnue en art-thérapie. En l'absence d'un doctorat, une maîtrise en art-thérapie et une expérience pertinente pourront être prises en considération.
- Posséder une expérience significative (au moins 5 ans) de la pratique de l'art-thérapie auprès de populations touchées par des difficultés psychiatriques ou de dépendance.
- Avoir une bonne maîtrise des technologies de l'information et des communications.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, le français étant la langue de travail et d'enseignement.

Autres critères considérés comme un atout

- Aptitudes en administration ou en développement de projets.
- Être une personne engagée dans une pratique artistique.
- Posséder un permis de psychothérapeute valide au Québec et pouvoir exercer la supervision de stages tel que stipulé à l'article 187.1 du Règlement sur le permis de psychothérapeute.
- Posséder une expérience significative en enseignement universitaire et en supervision clinique.
- Aptitudes à rédiger et communiquer en langue anglaise.

Informations sur le poste

Type d'emploi

Temps plein

Domaines

Animation et accompagnement de petits groupes, Création artistique, Éducation, Enseignement en adaptation scolaire et sociale, Psychologie, Psychosociologie des relations humaines, Santé mentale, Travail social

Région

Montréal

Territoires

Montréal

Salaire offert

80 \$ - 164 \$ / an

Publié

Aujourd'hui

Expérience

5 ans et +

Niveau de scolarité exigé

Formation universitaire

Fin des candidatures

2 octobre 2026

Documents complémentaires

[ATH_2026-31_Prof-reg-ath-santé-mentale-dép](#)

Informations sur l'employeur

Nom de l'entreprise

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue